

Montluçon, le 14 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES 03

Suite à l'annonce des risques de condamnation pour des actions et des manifestations syndicales, et comme nous avons pu l'exprimer devant le tribunal cette après-midi (mardi 14 janvier), Solidaires 03 réaffirme tout son soutien face aux réquisitions qui visent à faire payer la CGT 03.

En plein mouvement contre la réforme des retraites, le procureur montre clairement une volonté de s'en prendre à celles et ceux qui luttent.

Le syndicalisme n'est pas un crime : traiter comme cela Laurent Indrusiak, secrétaire de l'UD CGT, c'est vouloir affirmer la pression sur tous les militant.es qui font vivre la solidarité, concrètement, chaque jour.

C'est une attaque contre le droit de manifester, contre le mouvement social, contre le syndicalisme.

L'union syndicale Solidaires 03 ne l'accepte pas et continuera d'être au côté de la CGT 03 dans cette affaire.